



A en croire la ministre, il y aurait déjà eu plus de 38 000 postes créés dans l'Education Nationale depuis 3 ans.

Cependant, les annonces d'abondance ne font pas tout au regard de la réalité. En dépit des annonces budgétaires enthousiastes, c'est bien le pacte de responsabilité qui s'applique dans l'Education nationale, le premier des impératifs que s'est donné le gouvernement étant de faire baisser la masse salariale.

Le SNUDI FO18 qui ne juge que par les faits fait part de l'insuffisance de la dotation pour notre département eu égard aux promesses gouvernementales et aux besoins réels sur le terrain évoqués par nos collègues.

Ces besoins sont en terme de postes de remplaçants, de RASED, de classes spécialisées mais aussi en terme de postes classe. Les conditions de travail sont de plus en plus difficiles. *Les problèmes de comportement se multiplient dans les classes, aggravés par une gestion toujours plus compliquée de toutes les particularités des élèves. L'intégration des enfants à fort handicap se fait en maternelle avec personnel précaire d'accompagnement, et encore, quand il y en a. L'absence de classes spécialisées et l'absence d'intervention du RASED par manque de moyen dans la quasi-totalité des écoles en CM, mettent de plus en plus d'élèves et de maîtres en souffrance.*

*Par ailleurs, il n'est pas rare désormais de voir des classes à cours double, triple et même quadruple à /27/28/29 voire 30 élèves.*

Le SNUDI-FO dénonce le fait que le DASEN soit contraint de réserver des postes « PDMQDC » quand ils seraient nécessaires pour annuler des fermetures de classes prévues ou des ouvertures nécessaires. Les modalités d'affectations des enseignants sur ces postes étiquetés sont d'ailleurs extrêmement inquiétantes. Au-delà de toutes les justifications pédagogiques, les dispositifs « PDMQDC » s'inscrivent dans un processus de remise en cause des garanties statutaires et de l'implantation des classes ordinaires. Nous nous opposons à *la multiplication des postes à profil, le barème devant être l'unique élément d'affectation... Le profilage de postes s'inscrit dans une politique de contractualisation, d'individualisation et de mise en concurrence des personnels qui remet en cause les droits collectifs des agents et ne garantit plus le traitement égalitaire de tous les enseignants.*

Le SNUDI-FO continue de s'opposer aux fusions d'écoles qui ne constituent qu'une étape dans la mise en œuvre des réformes gouvernementales visant à créer des établissements autonomes dans le premier degré. Les fusions d'écoles, qui plus est, permettront à terme de « lisser » les effectifs et donc de rendre des postes. C'est également, très clairement, l'avenir de l'école maternelle qui est en jeu.

Pour conclure, le SNUDI-FO rappelle sa revendication : qu'il y ait d'abord autant de maîtres que de classes nécessaires pour atteindre un maximum de 25 élèves par classe. Nous demandons que le maintien de poste « classe » soit privilégié par rapport à l'implantation de postes non-statutaires. *C'est pourquoi, nous défendrons tous les dossiers qui nous ont été confiés afin d'améliorer de façon concrète les conditions de travail des enseignants que la dotation des 4 postes ne saurait satisfaire.*